



E.C PARTENAIRE

COMPTES ANNUELS

87B661

Période du 01/02/2017 au 31/01/2018

30.04.19
19B1670

SAS ALDIS Centre E.LECLERC

route de Mulhouse
68130 ALTKIRCH

EC PARTENAIRE

Service Clientèle : 02 40 00 00 00 - Site Internet : www.ec-partenaire.com

SAS VDB et ASSOCIES

67360

Insaisie aux Comptes

COMPTES ANNUELS

Période du 01/02/2017 au 31/01/2018

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS ALDIS relatifs à l'exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

[REDACTED]	
Total bilan	21 892 357
Chiffre d'affaires	67 449 793
Résultat net comptable (Bénéfice)	2 268 847

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

CERTIFIE CONFORME

Bilan

ACTIF

CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de recherche et de développement

Concessions, brevets et droits assimilés

97 939

96 539

1 399

1 639

Fonds commercial

100 000

100 000

100 000

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains

611 065

31 258

579 807

582 315

Constructions

20 951 751

14 080 354

6 871 398

8 045 518

Installations techniques, matériel et outillage

1 202 638

1 098 442

104 196

92 117

Autres immobilisations corporelles

249 616

200 346

49 270

59 924

Immob. en cours / Avances & acomptes

Immobilisations financières

Participations et créances rattachées

Autres titres immobilisés

2 592 427

2 592 427

2 091 094

Prêts

240 000

Autres immobilisations financières

28 268

TOTAL ACTIF IMMOBILISE

25 805 436

15 506 938

10 298 498

11 240 875

Stocks

Matières premières et autres approv.

47 956

47 956

43 026

En cours de production de biens

En cours de production de services

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

5 350 322

129 934

5 220 388

5 281 952

Créances

Clients et comptes rattachés

1 148 870

271 440

877 430

610 189

Fournisseurs débiteurs

450 314

450 314

621 826

Personnel

1 008

1 008

26

Etat, Impôts sur les bénéfices

Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires

52 561

52 561

128 136

Autres créances

717 851

717 851

475 081

Divers

Avances et acomptes versés sur commandes

Valeurs mobilières de placement

2 205 834

2 205 834

2 169 500

Disponibilités

1 793 131

1 793 131

1 978 242

Charges constatées d'avance

227 386

227 386

259 853

TOTAL ACTIF CIRCULANT

11 995 234

401 374

11 593 860

11 567 831

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Prime de remboursement des obligations

Ecart de conversion - Actif

COMPTES DE REGULARISATION

TOTAL ACTIF

37 800 670

15 908 312

21 892 357

22 808 706

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan

PASSIF

Capital social ou individuel	240 000	240 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	24 000	24 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 121 625	2 070 482
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 268 847	2 136 143
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 654 472	4 470 625
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	181 964	20 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	181 964	20 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	8 932 399	10 443 165
<i>Découverts et concours bancaires</i>	93	575
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	8 932 492	10 443 740
Emprunts et dettes financières diverses	103 868	142 491
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	508 242	192 909
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 243	2 728
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 895 029	4 025 766
<i>Personnel</i>	1 452 802	1 451 655
<i>Organismes sociaux</i>	778 322	772 649
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	194 697	103 675
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	480 343	530 126
Dettes fiscales et sociales	2 906 165	2 858 104
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	446 721	393 951
Autres dettes	191 627	187 970
Produits constatés d'avance	69 533	70 421
TOTAL DETTES	17 055 921	18 318 080
Ecart de conversion - Passif		

TOTAL PASSIF

21 892 357

22 808 706

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	65 725 573	65 205 157
Production vendue (biens)	943	500
Production vendue (services)	1 723 277	1 639 321
Chiffre d'affaires net	67 449 793	66 844 978
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		2 315
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	55 974	29 240
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	503 305	693 072
Autres produits	587 741	470 338
Total I	68 596 813	68 039 944
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	52 008 484	52 038 804
Variations de stock	96 269	-472 705
Achats de matières premières et autres approvisionnements	193 470	209 084
Variations de stock	-4 930	-4 353
Autres achats et charges externes (a)	3 761 183	3 915 226
Impôts, taxes et versements assimilés	1 057 611	1 147 283
Salaires et traitements	4 973 496	4 964 595
Charges sociales	1 219 205	1 221 618
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 223 622	1 244 000
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	401 374	393 291
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	109 315	52 857
Total II	65 039 098	64 709 699
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 557 714	3 330 245
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	11 470	4 127
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	86 332	122 704
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	1 499	2 788
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		413
Total V	99 301	130 031
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	152 748	186 836
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	980	
Total VI	153 728	186 836
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-54 427	-56 804
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 503 288	3 273 440

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	16 762	222 667
Sur opérations en capital	194 140	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	210 902	222 667
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	21 467	115 935
Sur opérations en capital	61 171	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	161 964	20 000
Total charges exceptionnelles (VIII)	244 602	135 935
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-33 700	86 732
Participation des salariés aux résultats (IX)	358 524	372 607
Impôts sur les bénéfices (X)	842 217	851 422
Total des produits (I+III+V+VII)	68 907 016	68 392 642
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	66 638 169	66 256 499
BENEFICE OU PERTE	2 268 847	2 136 143
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier	299 879	336 739
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 869	

COMPTES ANNUELS

Période du 01/02/2017 au 31/01/2018

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ALDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 21 892 357 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 268 847 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 8 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 25 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 12 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 15 ans
- * Matériel de transport : 2 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de marchandises ont été évalués au prix de revient dit "TRIPLE NET" : Ce prix de revient est constitué du prix d'achat sur facture augmenté des frais accessoires d'achat, diminué des ristournes sur facture, diminué des ristournes par avoir séparé, diminué des ristournes mensuelles et trimestrielles et diminué des autres avantages financiers.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 310 256 Euro (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 20 013 Euro) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

SAS VDB et ASSOCIES

Représentant aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	31/01/2017	31/01/2018	31/01/2018	31/01/2018
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	100 000			100 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 939			97 939
Immobilisations incorporelles	197 939			197 939
- Terrains	611 065			611 065
- Constructions sur sol propre	20 755 621			20 755 621
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	196 130			196 130
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 165 951	47 359	10 672	1 202 638
- Installations générales, agencements aménagements divers	91 668			91 668
- Matériel de transport	72 691			72 691
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 513	821		72 334
- Emballages récupérables et divers	12 922			12 922
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 977 563	48 179	10 672	23 015 070
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	2 091 094	501 333		2 592 427
- Prêts et autres immobilisations financières	268 268		268 268	
Immobilisations financières	2 359 361	501 333	268 268	2 592 427
ACTIF IMMOBILISE	25 534 863	549 513	278 940	25 805 436

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés	85 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	15 000
Total	100 000

Fonds de commerce de négoce de carburant acheté au 1er janvier 2002 pour 85 000 euros.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	31/01/2017	31/01/2018	31/01/2019	31/01/2020
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	96 299	240		96 539
Immobilisations incorporelles	96 299	240		96 539
- Terrains	28 751	2 507		31 258
- Constructions sur sol propre	12 722 294	1 167 043		13 889 337
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	183 939	7 077		191 016
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 073 834	35 280	10 672	1 098 442
- Installations générales, agencements aménagements divers	56 690	6 164		62 854
- Matériel de transport	63 740	3 078		66 818
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	68 441	2 233		70 674
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 197 689	1 223 382	10 672	15 410 399
ACTIF IMMOBILISE	14 293 988	1 223 622	10 672	15 506 938

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	31/01/2017	31/01/2018	31/01/2019	31/01/2020
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	5 350 322	5 446 592		96 269
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	47 956	43 026	4 930	
Total I	5 398 279	5 489 617	4 930	96 269
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 597 990 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Classement des créances par échéance		
Créances de l'actif immobilisé :		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres		
Créances de l'actif circulant :		
Créances Clients et Comptes rattachés	1 148 870	1 148 870
Autres	1 221 734	1 221 734
Capital souscrit - appelé, non versé		
Charges constatées d'avance	227 386	227 386
Total	2 597 990	2 597 990
Prêts accordés en cours d'exercice		
Prêts récupérés en cours d'exercice	240 000	

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Factures à établir / par	3 930
Avoirs sur ach. à recevoir	82 335
Avoir s/achats à recevoir	4 660
Rist.a rec rfa galec	311 358
Etat - produits à recevoir	20 013
Interets courus à recevoir	19 361
Total	441 658

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	31/01/2017	31/01/2018	31/01/2017	31/01/2018

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

Stocks

164 640

129 934

164 640

129 934

Créances et Valeurs mobilières

228 651

271 440

228 651

271 440

Total

393 291

401 374

393 291

401 374

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation

401 374

393 291

Financières

Exceptionnelles

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 240 000,00 Euro décomposé en 15 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euro.

	31/01/2017	31/01/2018
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	15 000	16,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 13/07/2017.

Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 136 143
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 136 143
Affectations aux réserves	51 143
Distributions	2 085 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 136 143

Tableau de variation des capitaux propres

Capital	240 000				240 000
Réserve légale	24 000				24 000
Réserves générales	2 070 482	51 143	51 143		2 121 625
Résultat de l'exercice	2 136 143	-2 136 143	2 268 847	2 136 143	2 268 847
Dividendes		2 085 000			
Total Capitaux Propres	4 470 625		2 319 990	2 136 143	4 654 472

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au 01/02/2017	Provisions au 31/01/2018	Provisions au 31/01/2018
Litiges			
Garanties données aux clients			
Pertes sur marchés à terme			
Amendes et pénalités			
Pertes de change			
Pensions et obligations similaires			
Pour impôts			
Renouvellement des immobilisations			
Gros entretien et grandes révisions			
Charges sociales et fiscales			
sur congés à payer			
Autres provisions pour risques et charges	20 000	161 964	181 964
Total	20 000	161 964	181 964
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :			
Exploitation			
Financières			
Exceptionnelles		161 964	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 053 678 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Moins de 12 mois	Entre 12 mois et 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	93	93		
- à plus de 1 an à l'origine	8 932 399	1 286 242	4 396 112	3 250 046
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	103 868			103 868
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 895 029	3 895 029		
Dettes fiscales et sociales	2 906 165	2 906 165		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	446 721	446 721		
Autres dettes (**)	699 869	699 869		
Produits constatés d'avance	69 533	69 533		
Total	17 053 678	9 303 653	4 396 112	3 353 913
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	945 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 453 981			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fourn. fact. ach. non parv.	128 552
Fournis.fact n/parv.achats	4 502
Fourn. fact. fgx. non parv.	268 395
Fourn. fact.immob. non parv.	210 790
Interets courus a payer	2 609
Dettes prov. pour conges payes	286 230
Dettes prov. partic. salaries	358 524
Prov 13eme mois	25 000
Prime de bilan a payer	729 564
Interessement a payer	53 484
Charges soc. conges a payer	100 179
Organismes sociaux (ch.a pay.)	391 142
Form.prof continue a payer	54 647
Effort constr.a payer	23 505
Taxe apprent.a payer	23 109
Chg payer agefiph	5 794
Etat - charges a payer	480 343
Client tickets leclerc emission	131 106
Clients brii emission	22 127
Total	3 299 602

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	174 212
Cca cut off achats	53 174
Total	227 386

Produits constatés d'avance

Produits const.avance	69 533
Total	69 533

VDB et ASS

Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	2017	2016
Ventes de produits finis		
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels	943	943
Travaux		
Etudes		
Prestations de services	1 135 739	1 135 739
Ventes de marchandises	65 725 573	65 725 573
Produits des activités annexes	587 538	587 538
TOTAL	67 449 793	67 449 793

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 38 000 Euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

Pénalités, amendes fiscales et pénales	55	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	162 276	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	61 171	
Provisions pour risques et charges	21 100	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		6 879
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 883
Produits des cessions d'éléments d'actif		193 678
Autres produits		462
TOTAL	244 602	210 902

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	2017	2016	2015
	Montant	Montant	Montant
+ Résultat courant (**)	3 196 349	682 866	2 513 483
+ Résultat exceptionnel	-33 700	-11 233	-22 467
- Participations des salariés	358 524		358 524
Résultat comptable	2 940 480	671 633	2 268 847

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 109 737 Euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires
Liés aux provisions pour hausse des prix
Liés aux plus-values à réintégrer

Liés à d'autres éléments

A. Total des bases concourant à augmenter la dette future

Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice

391 919

Liés à d'autres éléments

B. Total des bases concourant à diminuer la dette future

391 919

C. Déficits reportables

D. Moins-values à long terme

Estimation du montant de la créance future

109 737

Base = (A - B - C - D)

Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2007, la société SAS ALDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LBDIS.

La société LBDIS SAS est la société Mère d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

La société LBDIS consolide les comptes de la société Aldis par la méthode de l'intégration globale.

1) Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

SAS ALDIS

Notes sur le compte de résultat

-SAS LBDIS

-SCI LBD

2) Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément ; la société mère enregistrant dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

Néant

4) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

Néant

5) Déficit reportable

Néant

6) Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 195 personnes.

Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	22
Employés	162
Ouvriers	

Total	195
--------------	------------

Engagements financiers**Engagements donnés**

Effets escomptés non échus

Nantissement du fonds de commerce	8 929 784
Avals et cautions	4 330 380
Avals et cautions	13 260 164

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier	512 565
-------------------------------------	---------

Engagements de crédit-bail immobilier

Autres engagements donnés

Total	13 772 729
--------------	-------------------

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Autres informations

Crédit-Bail

Valeur d'origine	1 352 121	199 014	1 551 135
Cumul exercices antérieurs	656 430	76 922	733 352
Dotations de l'exercice	243 544	43 004	286 548
Amortissements	899 974	119 926	1 019 900
Cumul exercices antérieurs	695 604	76 134	771 738
Exercice	243 377	44 186	287 563
Redevances payées	938 981	120 320	1 059 301
A un an au plus	175 097	44 186	219 283
A plus d'un an et cinq ans au plus	215 799	63 406	279 205
A plus de cinq ans			
Redevances restant à payer	390 896	107 592	498 488
A un an au plus	4 389		4 389
A plus d'un an et cinq ans au plus	7 698	1 990	9 688
A plus de cinq ans			
Valeur résiduelle	12 087	1 990	14 077
Montant pris en charge dans l'exercice			

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 334 766 Euro

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

EXEMPLAIRE GREFFE

ALDIS

Société par actions simplifiée au capital de 240 000 €
Siège social : route de Bâle
68130 ALTKIRCH

RCS MULHOUSE B 342 520 632
SIRET : 342 520 632 00023
APE : 4711F

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 janvier 2018

VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociés.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

AUX ASSOCIES DE LA SOCIETE ALDIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 7 juillet 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société ALDIS, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 - REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 26 juin 2018

VDB ET ASSOCIES

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Représenté par :

François GARNIER



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

↓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

↓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

↓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

↓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

↓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ALDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 240 000,00 Euros

Siège Social : Route de Bâle

68130 - ALTKIRCH

342 520 632 R.C.S. MULHOUSE

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 12 JUILLET 2018

PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 2.268.847,26 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 183.847,26 Euros
- Aux Associés, un dividende de 2.085.000,00 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élèvera à CENT TRENTE NEUF EUROS (139 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du **1^{er} Septembre 2018**.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	2.085.000 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2017	2.085.000 €	/
31/01/2016	2.085.000 €	/
31/01/2015	2.010.000 €	/

CERTIFIE CONFORME

ALDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 240 000,00 Euros

Siège Social : Route de Bâle

68130 - ALTKIRCH

342 520 632 R.C.S. MULHOUSE

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 12 JUILLET 2018

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 2.268.847,26 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 183.847,26 Euros
- Aux Associés, un dividende de 2.085.000,00 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élèvera à CENT TRENTE NEUF EUROS (139 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du **1^{er} Septembre 2018**.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	2.085.000 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2017	2.085.000 €	/
31/01/2016	2.085.000 €	/
31/01/2015	2.010.000 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME